

COMPTE-RENDU de l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE (AGO)
Du 21 septembre 2019
Dans la salle du 1^{er} étage du 104, Route de Paris, 69260 Charbonnières-les-Bains

Présents/représentés: cf. liste annexe 1

Ordre du jour communiqué par courrier : cf. annexe 2

Destinataires : archives du Comité

Présidents de Clubs + Membres du Bureau du Comité + Membres catégoriels et gestion

Copies : Présidents d'honneur ; Président de la CRED ; APR.

◆◆◆◆◆◆◆◆

A) PREAMBULES

9 h 30 : *Accueil des participants dans la salle de réunion située au 1^{er} étage du 104, Route de Paris 69260 Charbonnières-les-bains, par Nathalie EVEILLE et Jean-Jacques BACRI, autour d'un café et des mignardises.*

Enregistrement des participants membres de droit disposant du droit de vote pour l'AG: présidents de clubs, ou leurs mandataires. Les adhérents, présents à titre individuel, ne disposent pas du droit de vote, y compris les membres du Bureau et les membres catégoriels.

Représentation à l'AG : (Cf. annexe 1)

- effectifs du Comité = 43 clubs affiliés disposant de 5102 voix.

- 39 clubs représentés à l'AGO, porteurs de 4609 voix, soit un taux de 90,33 %.

Quorum de validation de l'AGO (article 13) : représentation de 1/3 des adhérents +1, soit 1701.

Ce quorum étant atteint, le Président Jean-Louis COUNIL ouvre la séance à 9h45.

B) ORDRE DU JOUR

Cf. annexe 2

1- (9 h 50) Agnès MAISON PETIT présente les nouveaux présidents

Beaucoup de changements à la tête des clubs du Lyonnais en ce début de Saison. Agnès présente les nouveaux présidents : voir le détail et les commentaires pour chaque président en annexe 3.

- ❖ **Andrézieux** : Antoine DEMONET
- ❖ **Beynost** : Viviane BARBALAT
- ❖ **Bourg en Bresse** : Jean-Luc HUILLERY
- ❖ **Lou bridge à Lyon** : Dominique GRAVEJAT
- ❖ **QLJB** : Dimitri LECLERCQ
- ❖ **Oullins L'YZERON** : Gérard AULIARD
- ❖ **Oyonnax** : Claude GOUJON
- ❖ **M le Bridge** : Barbara MOLGATINI

2- (10 h) Rapport moral du Président Jean-Louis COUNIL

Le Président du Comité Lyonnais Jean-Louis COUNIL remercie M. le Maire de Charbonnières, Gérald Eymard, qui a gracieusement prêté cette salle de réunion pour y tenir notre AGO, et présente également Monsieur Baudeu, adjoint à la culture de Charbonnières.

Monsieur Eymard prend la parole pour nous dire quelques mots sur sa ville et son évolution.

Les points essentiels du rapport moral, (Cf .annexe 4) :

Jean-Louis COUNIL rappelle que deux équipes se sont succédées à la direction du comité, avant et après les élections de février 2019. Il associe la précédente équipe à ce rapport moral.

- **Quelques chiffres** avec notamment une baisse du nombre de licenciés de 4,8 %. Cette baisse est due pour plus de moitié à la baisse du nombre de scolaires. Cette baisse est attribuable à la nouvelle approche pour la licence qui est maintenant prise plus tardivement dans l'année scolaire.
- Malgré une baisse des recettes, le bilan financier très positif, et largement supérieur aux prévisions. Les deux raisons en sont le nombre réduit de personnel permanent du Comité et la baisse des autres dépenses de fonctionnement.

L'équipe du Comité :

- Elle est composée de deux 2 salariés :
 - Nathalie, qui est à plein-temps, aux manettes du secrétariat.
 - Godefroy, comme directeur des compétitions, qui a un contrat à moins que mi-temps.
- Elle est également constituée de bénévoles, tels que les membres du Bureau, les membres des commissions, les membres investis dans la duplication...
- Le Comité ne peut bien fonctionner qu'avec plus de bénévoles. L'appel est lancé, avis aux amateurs !

La Maison du Bridge :

Nous prévoyons une installation dans les nouveaux locaux vers le mois de mai. Depuis début 2019, aucun retard n'est à signaler, ce qui crédibilise le calendrier communiqué par le promoteur.

Le développement et le bridge scolaire :

Les deux priorités du Comité pour accroître l'audience du bridge en France et par conséquent, le nombre de licenciés sont :

- L'accueil des pré-retraités et retraités, avec les salons des associations, les opérations portes ouvertes, le salon Horizon Sénior... De nombreux clubs ont engagé de telles actions cette année.
- Le bridge scolaire : Nous sommes historiquement le 1^{er} Comité de France et avons signé en mai dernier un accord entre le Collège St Thomas d'Aquin à Oullins et le Comité Lyonnais de Bridge pour enseigner le bridge directement au sein des classes pendant le temps scolaire, (option notée).

Le scolaire doit faire l'objet d'une attention particulière et cela passe par un accroissement du bénévolat dans ce domaine. L'idéal est d'avoir un initiateur par table de scolaires.

Un appel est lancé pour le recrutement de nouveaux initiateurs.

En conclusion de son propos, Jean-Louis COUNIL remercie l'assemblée pour son attention.

Nicole PARCEL, 1^{ère} Vice-Président et Secrétaire Générale du Comité Lyonnais de Bridge propose de voter ce rapport moral : aucune abstention, aucun vote contre.

Le rapport moral est donc adopté par l'ensemble des participants.

Un autre vote est également demandé à l'assemblée présente, c'est **l'approbation du compte rendu de l'assemblée générale précédente**, (compte rendu qui a été adressé par mail et qui était également à la disposition des présidents sur le site du Comité) : aucune abstention, aucun vote contre.

Le compte rendu de la précédente assemblée générale est donc adopté par l'ensemble des participants.

3- (10 h 25) Remise des médailles - photos

Jean-Louis COUNIL remet une médaille de la FFB à Jean-Luc BLANOT pour l'ensemble de son travail de bénévole au sein du Comité depuis des années. Une photo souvenir a été prise.

2 autres médailles vont venir récompenser le bénévolat de Blandine DELOS et de François LHOMME au sein des scolaires. Ces 2 médailles leur seront remises lors de la prochaine réunion des initiateurs qui a lieu le lundi 23 septembre 2019.

4- (10 h 30) Compte-rendu financier, présenté par notre comptable, Monsieur PARQUET :

M. Gérald PARQUET du cabinet « AROBASE Conseil » commence son allocution par un compliment sur la prestation de notre trésorier, Paul ARNOUX, tout au long de l'année.

- **Comptes de résultats pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019.** (Cf. annexe 5) : Les différents tableaux chiffres sont projetés sur l'écran par G. PARQUET, qui reprend les postes les plus significatifs. Chaque Président a déjà reçu tous ces documents comptables par mail : compte de résultat en page 1, détail du compte de résultat en pages 2-3 et 4 ;
- **bilans financiers saison 2018-2019** (compris dans Cf. annexe 5) : bilan actif en page 1, bilan passif en page 2, détail du bilan actif en page 3, détail du bilan passif en page 4.

M. Parquet certifie la validité et la sincérité des résultats. Il commente les tableaux projetés, notamment la baisse du poste « salaires », la baisse sensible de notre « chiffre d'affaires », et l'amélioration de notre « rentabilité ».

Cette présentation commentée n'entraîne pas de questions particulières.

L'ensemble fait apparaître **un résultat d'exploitation positif un peu supérieur à 185K€** (voir page 4 du détail du compte de résultat).

Quitus est donné par l'Assemblée pour le bilan 2018-2019 ainsi présenté.

5- (10 h 50) Evolution de la Trésorerie 2018-2019 et budget 2019-2020, tableaux présentés par notre trésorier, Paul ARNOUX (Cf. annexe 6) :

✓ 5-1- Evolution de la trésorerie 2018-2019 :

Paul ARNOUX présente la version, déjà communiquée par mail aux clubs pour leur permettre de les étudier. L'annexe 6 reprend l'évolution de la trésorerie de fonctionnement 2018-2019, l'évolution de la trésorerie 2018-2019 par trimestre, le résumé de l'évolution de la trésorerie qu'il reprend sur l'écran :

○ Situation au 01-07-2018	= 242 101,29
○ Situation au 30-06-2019	= 525 724,94
○ Evolution de la trésorerie globale	= 283 623,65
○ Correction (remboursement de la garantie pour la MDB)	= -143 738,00
○ Correction (pour les investissements déjà réalisés)	= + 43 174,00
○ Evolution de la trésorerie	= 183 059,65

Cette version n'appelle pas de questions particulières.

✓ 5-2- budget 2018-2019 :

- **Prévision budgétaire** pour la saison en cours, du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 (Cf. annexe 7 en 2 tableaux) ; cette prévision mensuelle a été transmise aux clubs avant l'AG.

11 h 05 : Le président de la **commission finances**, Gérard Auliard, prend la parole et précise que cette commission n'a pas été créée pour faire un audit des comptes du Comité, mais est là pour valider les opérations

enregistrées dans chaque compte, vérifier si les sommes ont bien été affectées aux bons comptes, et demander éventuellement une correction des écritures.

Une nouvelle méthode avec pré-affectation plus systématique au niveau du comité avant transmission au comptable va être mise en place afin de réduire le nombre constaté d'erreurs d'affectations.

Le budget 2019-2020 présenté est validé par l'Assemblée

6 – (11 h 15) Organisation des compétitions, présentée par Jean-Luc BLANOT, Président de la commission des compétitions :

- ✓ Modifications dans les compétitions existantes :
 - **Les dames par paire** : Le dame/2 sera organisé en une division unique à partir de la saison 2019-2020. Les paires rentreront au fur et à mesure de la compétition en fonction de leur indice de valeur. La compétition comprendra un stade « comité », un stade « ligue » et une finale nationale.
 - Les phases précédant la finale de comité sont organisées l'après-midi en semaine (les paires ayant des contraintes professionnelles seront directement qualifiées pour la finale de comité).
 - La finale de comité fera l'objet d'un classement handicap (primé par des PE comité) EN PLUS du classement normal.
 - La finale de ligue est organisée à 64 paires ; Les paires d'IV au moins égal à 168 sont qualifiées d'office pour la finale de ligue.
 - La finale nationale sera organisée en 2 groupes indépendants :
 - La finale A à 52 paires comprendra les paires qualifiées à l'issue de la finale de ligue.
 - La finale B à 60 paires comprendra la 1^{ère} paire sans joueuse 1^{ère} série et la 1^{ère} paire sans joueuse 1^{ère} ou 2^{ème} série de chaque comité.
 - **Création d'une DN2 mixte** : Elle se jouera au niveau des ligues comme la DN Open/2 division 3 mais à 28 paires.
 - **Exemptions automatiques** en fonction de l'IV :
 - Création de critères d'IV pour être dispensés des tours préliminaires en Excellence, honneur et promotion/2
 - Quand un joueur peut s'inscrire à plusieurs tours, s'inscrire au plus tardif.
- ✓ La participation des compétitions globalement en hausse de + 2 %, soit globalement :
 - Excellence + 5 %
 - Honneur - 2 %
 - Promotion : stable
 - Interclubs : + 7 %

7 – (11 h 20) Intervention de l'A.P.R. Didier MONVERNAY (Cf. Annexe 8)

Didier MONVERNAY présente les activités de son équipe depuis sa prise de fonction en mars et rappelle les règles pour les écoles de bridge d'enseigner :

- les cours « perfectionnement » par des maîtres assistants,
- et les cours « initiations » par des moniteurs.

Le **label ECOLE DE BRIDGE** est une garantie pour les élèves, que les cours sont promulgués par des enseignants diplômés d'un agrément suffisant : **21 clubs sont labellisés sur 43.**

15 clubs n'ont pas encore le label et 7 n'ont pas du tout d'école de bridge.

Didier rappelle que chaque club doit mettre à jour, sur le site de la FFB, les indications sur les cours proposés par leur école de bridge.

Il y actuellement 15 maîtres assistants actifs. 1 nouveau candidat va se présenter pour le prochain examen.

Il y a eu 2 nouveaux jeunes moniteurs que nous connaissons tous par leur performance en compétition : Nao TABATA et Farès AIT MOUHOU. Il y a en tout 120 moniteurs au sein du Comité dont seulement 40 en activité, et 20 qui sont sans activité. 9 élèves se sont inscrits pour le prochain stage prévu en mars.

Le 29 octobre prochain, il est prévu une journée de l'enseignant chez MVI : avec les Présidents de clubs, les zinis, les moniteurs et les maîtres assistants.

Il remercie Joëlle COIRATON pour son excellent travail effectué :

- ✓ pour les championnats de France des écoles de bridge, qui sont des simultanés nationaux en janvier et mai.
- ✓ Pour le simultané des élèves : 8 épreuves d'octobre à mai.

Roger VUCCINO a en charge :

- ✓ La formation continue des moniteurs,
- ✓ L'organisation du salon Horizon à la cité internationale les 20 et 21 novembre prochain.

8 – (11 h 40) Bridge scolaire : Jean-François PREAUX présente le volet scolaire :

Jean-François PREAUX fait un rapide rappel de l'organisation de la jeunesse sous la Responsabilité de Loïc NEVEU, Vice-Président JEUNESSE, avec 3 volets : scolaires, cadets et juniors.

Jean-François PREAUX ne s'occupe que de la partie « bridge scolaire », qui couvre les deux premières années d'enseignement aux enfants scolarisés en CM2, 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Il rappelle quelques chiffres :

- 403 licenciés, réparties dans 28 collèges et 2 écoles, dans 7 secteurs de la région lyonnaise.
- 319 en 1^{ère} année (A1)
- 84 en 2^{ème} année (A2)

Il y a actuellement 142 initiateurs bénévoles, encadrés par des Responsables de secteur qui ont un contact direct avec chaque Responsable de collège. Le tout chapoté par le responsable scolaire.

Idéalement, il faudrait avoir 1 « zini » par table, soit pour 4 élèves. C'est souvent 2 initiateurs pour 3 tables, soit pour 12 élèves.

Un tableau va être envoyé à chaque président pour lui indiquer les noms et adresses des collèges à proximité.

Les objectifs :

- Améliorer le passage A2 à cadets
- Sensibiliser les présidents de club afin de recruter des initiateurs parmi leurs membres
- Prévoir un point sur le « bridge scolaire » dans l'ordre du jour des assemblées générales de chaque club.
- Visiter les écoles de bridge en particulier les 2^{ème} année (principale source de recrutement des initiateurs)
- Viser 1 initiateur par table donc un recrutement plus actif.

Les projets :

- Etablir un système de parrainage Club/collège
- Améliorer la prise en charge des A2
- Mieux préparer, en coordination avec le QLJB, le passage A2-Cadet.

Effectifs :

Depuis 2 saisons, on observe une baisse sensible des effectifs, en partie due à la date de prise de licence.

En effet, si on fait prendre une licence dès la 1^{ère} séance, certains élèves n'ont pas encore affirmé leur choix et une bonne partie d'entre eux quitte le groupe pour rejoindre d'autres activités.

La prise de licence après la 3^{ème} séance nous assure des groupes plus stables. L'inconvénient, c'est que la FFB prend en compte le nombre de licence au mois de février pour définir le nombre de qualifiés pour la finale nationale.

Par contre, en proportion, une augmentation de la participation aux tournois scolaires et en particulier à la finale régionale montre une fidélisation supérieure. Le taux de passage des A2 à cadets en est la preuve.

2018/2019 :

202 enfants lors du 1^{er} tournoi du 15 décembre 2018 dont 144 A1 et 58 A2
182 enfants lors du 2^{ème} tournoi du 30 mars 2019 dont 127 A1 et 55 A2
138 enfants lors de la finale régionale du 18 mai 2019 dont 92 A1 et 46 A2
24 enfants ont été qualifiés pour la finale nationale.

Nouveautés :

La **signature d'une convention Comité/Collège** au Collège Saint Thomas d'Aquin à Oullins dont les cours viennent juste de commencer tous les mardis de 15 h 30 à 16 h 30 ;

Dans ce collège, il y a actuellement 15 enfants qui ont pris l'option « bridge » dont 6 A2. C'est 1 heure d'enseignement en continu, avec un professeur de mathématique, par rapport aux autres cours donnés par les initiateurs dans les autres collèges, entre 12 h 30 et 13 h 30, qui une fois enlevée la mise en place et la préparation des tables, il ne reste que $\frac{3}{4}$ heure voir $\frac{1}{2}$ heure seulement d'enseignement. C'est un vrai plus pour les élèves de St Thomas d'Aquin.

Actions 2019-2020 :

- Organisation de 3 tournois scolaires les 7 décembre, 28 mars et 16 mai.
- Faire le tour des 7 secteurs avec les Responsables de secteurs et les initiateurs
- Faire une journée d'information pour les initiateurs : le lundi 23 septembre.

Un échange a lieu avec différents présidents de clubs présents sur le scolaire, et notamment, avec Marc DE RYCKE, président du Bridge Club Beaujolais, qui prend la parole pour présenter son expérience dans un collège de Villefranche sur Saône.

Les autres volets du bridge jeune (cadet, junior) n'ont pu être présentés en l'absence de L. Neveu, retenu par une compétition et dûment excusé.

9 – questions diverses :

Une question avait été transmise par mail par Yves DESPORTE, Président de Caluire. Elle concernait le projet du comité de limiter le nombre d'annonces de tournois dans les clubs depuis le secrétariat du Comité.

Le Président rappelle la situation actuelle dans laquelle, de très nombreux joueurs se plaignent de la trop grande fréquence des envois pour des tournois qui ne les concernent pas. L'idée était de limiter les envois aux tournois

du challenge du Lyonnais et à 1 ou 2 envois par club et par saison. Y. DESPORTE souhaitait qu'il soit possible de faire un plus grand nombre d'envois. Le Président indique que quand le nouveau site sera opérationnel, il y aura une rubrique « tournois dans les clubs » où tous les tournois signalés par les clubs seront indiqués. D'ici une réunion va être organisée au niveau des présidents de club pour définir une règle acceptée.

Lors de la discussion, Yves DESPORTE affirme que les joueurs du Lyonnais sont plus importunés par les publicités reçues de la FFB et par celles d'organisateur privés que par les annonces des tournois dans le Comité. Comment d'ailleurs ces organisateurs privés peuvent-ils posséder nos mails ? la FFB les donne-t-elles ? Questions auxquelles le Président ne peut apporter de réponses.

Georgette SALLE-MATTEI, Présidente du club de Bron, prend la parole pour indiquer qu'actuellement la FFB harcèle les Présidents au sujet des Bridge Box. Plusieurs présidents confirment avoir vécu le même harcèlement.

Plusieurs présidents indiquent leur inquiétude quant à l'impact du nouveau classement qui pourrait conduire à un nombre important de non-renouvellement de licences, c'est du moins le message porté par certains licenciés. Le Président rappelle qu'il y a un As de Trèfle sur ce sujet où sont exposées les raisons des changements, en particulier pour rétablir un classement en pyramide, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. En réponse à une question, il indique qu'il a voté cette réforme en conseil fédéral, mais que si les présidents du Lyonnais souhaitent, par pétition, ou tout autre moyen, faire connaître leur désaccord, il en ferait état auprès du Bureau Exécutif.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 12 h 30.

Annexes : 8 pages

- 1 = Participants AGO (3p)
- 2 = Convocation / ordre du jour AG (1p)
- 3 = Présentation des nouveaux présidents par Agnès MAISON PETIT (3p)
- 4 = Rapport moral de Jean-Louis COUNIL (4p)
- 5 = compte de résultat et bilan 2018-19 (8 p)
- 6 = évolution de la trésorerie par Paul ARNOUX (3p)
- 7 = prévisions mensuelles et trésorerie de fonctionnement par Paul ARNOUX (2p)
- 8 = présentation de l'A.P.R. Didier MONVERNAY (18 p)

Le Président
Jean-Louis COUNIL

La Secrétaire générale et 1^{ère} Vice-Présidente :
Nicole PARCEL

